

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 1.9

Date de révision: 02.07.2007

MOLYKOTE(R) LONGTERM W2**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Designation commerciale	:	MOLYKOTE(R) LONGTERM W2	
Société	:	Dow Corning S.A. rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C B-7180 Seneffe Belgique	
Service	:	Dow Corning Central Europe Dow Corning Northern Europe Dow Corning Southern Europe	Tél: +49 6112371 Fax: +49 611237609 Tél: +44 1676528000 Fax: +44 1676528001 Tél: +33 472841360 Fax: +33 472841379
Appel d'urgence	:	Dow Corning (Barry U.K. 24h) Dow Corning (Wiesbaden 24h) Dow Corning (Seneffe 24h)	Tél: +44 1446732350 Tél: +49 61122158 Tel: +32 64 888240
Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)	:	sdseu@dowcorning.com	
Utilisation de la substance/préparation	:	Lubrifiants et additifs	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Non dangereux conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE REACH.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Caractérisation chimique:** Composés inorganiques et organiques dans huile minérale.**Ingrédient dangereux:**

Nom	No.-CAS	EINECS/ ELINCS No.	Conc. (% w/w)	Classification
Dihydroxyde de calcium	1305-62-0	215-137-3	3,5	Xi R38 R41

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment avec de l'eau.
Contact avec la peau	:	Rincer abondamment avec de l'eau.
En cas d'inhalation	:	Amener à l'air frais.
En cas d'ingestion	:	Aucune mesure d'urgence n'est requise.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 1.9

Date de révision: 02.07.2007

MOLYKOTE(R) LONGTERM W2**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appropriés	:	Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche ou fine vaporisation d'eau. L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.
Moyens d'extinction contre-indiqués	:	Aucun(e) connu(e)
Dangers en cas de lutte contre l'incendie	:	Aucun(e) connu(e)
Méthodes particulières d'intervention	:	Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Maintenir les récipients froids en les arrosant d'eau longtemps après que le feu ait été maîtrisé. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur.
Produits de combustion dangereux	:	La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Produits phosphorés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Porter un équipement de protection approprié.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Eviter l'écoulement de grandes quantités de produit dans le réseau d'égouttage ou les eaux de surface.
Méthodes de nettoyage	:	Racler et placer dans un récipient pourvu d'un couvercle. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement glissante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	:	La ventilation générale est recommandée. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Une ventilation locale est recommandée.
Conditions standards de stockage	:	Ne pas entreposer en présence d'agents oxydants. Maintenir le récipient fermé et conserver à l'abri de l'eau et de l'humidité.
Applications spécifiques	:	Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.
Matériaux d'emballage inappropriés	:	Aucun(e) connu(e)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 1.9

Date de révision: 02.07.2007

MOLYKOTE(R) LONGTERM W2

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Ventilation : Voir section 7.**Valeurs limites d'exposition**

Nom	No.-CAS	Limites d'exposition
Dihydroxyde de calcium	1305-62-0	5 mg/m ³ VME (8h)

Equipements de protection individuelle

- Protection des voies respiratoires** : Il convient de porter une protection respiratoire adéquate si le produit est utilisé en grandes quantités, dans des espaces confinés ou dans toute autre situation où les limites d'exposition sont susceptibles d'être approchées ou dépassées.
Un appareil respiratoire approprié doit être porté si le produit est utilisé dans toutes les circonstances où une formation de brouillard ou d'aérosol est possible, par exemple dans le cas d'une vaporisation ou d'autres activités similaires.
Un demi-masque avec filtre est recommandé.
Type de Filtre recommandé: BP
Le choix du type de filtre dépend de la quantité et du caractère du produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Concernant les caractéristiques du filtre, contacter le fournisseur des appareils respiratoires.
- Protection des mains** : Il convient de porter des gants résistant aux agents chimiques en cas de contact prolongé ou répété: Silver shield(TM). Caoutchouc nitrile. 4H(TM). En ce qui concerne le temps de pénétration des gants..., veuillez contacter votre fournisseur de gants de protection contre les produits chimiques.
- Protection des yeux** : Il convient de porter des lunettes de sécurité fermées.
- Protection de la peau** : En principe, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection.
- Mesures d'hygiène** : Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.
- Contrôle de l'exposition dans l'environnement** : Voir sous section 6 et 12.
- Informations complémentaires** : Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à des températures élevées ou une application en aérosol/spray peuvent entraîner des précautions spéciales.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme: Graisse. Couleur: Blanc. Odeur: Faible

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

MOLYKOTE(R) LONGTERM W2

Dangers d'explosion : Non
Densité : 0,96
Propriétés comburantes : Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter : Non établi(e).
Substances à éviter : Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Produits phosphorés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec les yeux : Légèrement irritant.
Contact avec la peau : Tout contact répété ou prolongé peut entraîner la perte des graisses naturelles de la peau, en provoquant une dermatite.
En cas d'inhalation : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
En cas d'ingestion : Aucun effet néfaste n'est attendu en cas d'ingestion de petites quantités de produit via la contamination par les doigts. L'ingestion de grandes quantités peut causer des troubles digestifs.
Informations complémentaires : Ce produit contient une(des) poudre(s) dangereux en cas d'inhalation. Toutefois ceci n'est pas pertinent pour l'état physique actuel du produit puisqu'il n'est pas sous une forme respirable.

¹ Basé sur des résultats de tests.

² Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Devenir dans l'environnement**

Matériau solide, non soluble dans l'eau. Aucun effet néfaste n'est attendu.

Ecotoxicité

On ne prévoit pas d'effets néfastes sur les organismes aquatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 1.9

Date de révision: 02.07.2007

MOLYKOTE(R) LONGTERM W2**Bioaccumulation** : Pas de potentiel de bioaccumulation.**Impacts sur les stations d'épuration**

Aucun effet néfaste sur les bactéries n'est attendu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Élimination du produit** : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.**Élimination de l'emballage** : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport par rail / route (ADR/RID)**

Non dangereux selon ADR/RID.

Transport maritime (IMDG)

Non dangereux selon IMDG.

Transport aérien (IATA)

Non dangereux selon l'IATA.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage et classification CEE****Phrases-S** : S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.**Réglementations nationales****Composés destructeurs de la couche d'ozone** : Aucun composé chimique destructeur de la couche d'ozone n'est inclus dans le produit ni utilisé lors de sa fabrication.**Maladies professionnelles (France)**

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 1.9

Date de révision: 02.07.2007

MOLYKOTE(R) LONGTERM W2**Tableau(x) Nr** : 36**Statut****AICS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.**DSL** : Tous les composants sont listés ou dispensés.**IECSC** : Tous les composants sont listés ou dispensés.**EINECS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification (ELINCS).**MITI** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.**KECL** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.**PICCS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.**16. AUTRES INFORMATIONS**

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH.

Les renseignements fournis par cette fiche ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit.

La fiche des données de sécurité a été rédigée conformément aux lois Européennes en application. En cas d'approvisionnement hors CEE, le client devrait recevoir une fiche de sécurité de son fournisseur Dow Corning local. Cette dernière doit refléter les réglementations en vigueur dans le pays où le produit est supposé être utilisé et vendu, et peut présenter des différences dans sa mise en page comme dans son contenu. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au siège local de Dow Corning.

R38 Irritant pour la peau., **R41** Risque de lésions oculaires graves.